

# EDUCATION CIVIQUE ET MORALE (COURS 4 EME ANNEE)

## EDUCATION MORALE :

### I- L'Instruction : Un travail sans fin :

Nous devons nous instruire à tout moment. L'instruction permet de connaître, de comprendre et de raisonner. Elle est un rempart contre l'ignorance.

Grâce à elle, nous acquérons un savoir et un savoir-faire qui nous permettent d'exercer un métier et de nous perfectionner. L'ignorance est un handicap.



Séance de lecture

- 
- Explique les avantages de l’instruction.

## II- Le Respect des engagements :

La promesse est une dette. Quand je promets, j’honore ma parole en m’acquittant de cette promesse, quelqu’en soit le prix.

Il existe plusieurs sortes de promesse : la promesse de cadeau, la promesse de rembourser une dette, la promesse de rendre visite à quelqu’un, etc.



Echange de cadeaux

- 
- J’honore mes engagements vis-à-vis d’autrui.

### III- La Modestie :

La modestie est qualité nécessaire à tout homme qui se respecte. Le modeste ne se vante pas ; il n'est pas orgueilleux et il se réserve en toutes choses. L'élève modeste, malgré ses succès en classe, reste simple, humble.

L'humilité consiste à ne jamais parler de soi-même. Le modeste est toujours prêt à rendre service aux autres.



**Un homme modeste**

- 
- Enumère les avantages de la modestie.
  - Cite les inconvénients de l'orgueil.

#### **IV- La Routine : Absence de changement**

La routine est l'habitude de penser et d'agir toujours de la même manière. Elle peut empêcher le progrès.

Le paysan, l'ouvrier, l'artisan, le fonctionnaire doivent toujours adopter de nouvelles méthodes et techniques de travail, liées au développement des sciences et de la technologie.

Les outils modernes doivent remplacer les moyens traditionnels de travail. Les travailleurs manuels et intellectuels doivent chercher à améliorer, sans cesse, leur savoir-faire.



**Travail manuel**



**Traction animale**

- 
- Cite les avantages du changement.
  - Explique les inconvénients de la routine.

**V- Le Courage :**

Le courage est une vertu qui nous permet de faire face au danger et de supporter la souffrance. C'est une qualité qui fait de nous des hommes ne reculant devant aucune difficulté.

Chaque jour, nous devons prendre notre courage à deux mains pour bien travailler à l'école. Le peureux est un lâche, il fuit devant le labeur, les difficultés du travail et les souffrances de la vie.

- 
- Explique comment tu te comporte devant un danger, face aux difficultés de la vie.



**Exploit sportif**

## VI- La Prudence :

La **prudence** est la qualité qui nous permet de prévenir et d'éviter les erreurs et les dangers. Elle doit être la règle dans toutes nos actions.

Partout, au bureau, à l'école, dans les usines, à l'atelier, au champ, on doit être prudent.

L'**imprudence** est une négligence. L'imprudent ne se préoccupe pas des dangers de ses actes ni de ses propos. Il s'expose et peut exposer les autres à des dangers.



Prudence au volant

- 
- Cite les avantages de la prudence.
  - Cite les inconvénients de l'imprudence.

## VII- L'Héroïsme :

Un héros est une personne très courageuse, brave, qui se sacrifie pour les autres. Il existe plusieurs exemples d'héroïsme : le soldat qui sauve des camarades au cours de la guerre, une femme qui se lance dans les flammes pour sauver un enfant, un homme qui descend dans un puits pour sauver quelqu'un qui se noie, sont des personnes courageuses, héroïques.

Le héros est celui qui brave tous les dangers pour porter secours aux autres.



Héros de bande dessinée

- 
- Cite les qualités du héros.
  - Cite les noms de quelques héros et héroïnes de ton pays.

## VIII- L'Honneur :

L'honneur est un sentiment de dignité morale. Il existe plusieurs exemples d'honneur : l'honneur du nom, l'honneur de la famille, de la Patrie, du rang social, etc.

Je dois défendre mon honneur, celui de ma famille et de mon pays par mon comportement, le respect de mes engagements et le bon exercice de ma profession.

Pour l'homme honnête, l'honneur passe avant toute chose.



**Aigles du Mali**

- 
- Cite des exemples d'honneur liés au nom.
  - Explique comment on doit faire à son nom.

## RESUME :

Je prends soin de mon corps et de mes vêtements.

Je travaille dans une classe propre et accueillante.

Je dois être sobre en toutes choses ; je lutte contre l'excès.

J'évite les boissons alcoolisées, je lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie.

Le m'instruis pour me préparer à un bon métier, afin de vivre heureux.

Je me distrais sainement pour reposer mon corps et mon esprit.

J'évite de mentir.

Je respecte mes promesses.

Je demeure modeste.

Dans toutes mes activités, j'évite la routine.

Je demeure toujours prudent(e) à la maison, à l'école et sur la route.

Je réfléchis avant d'agir.

Chaque jour, je redouble de courage.

J'imite l'exemple des héros.

Je fais toujours honneur à mon nom et à ma famille.

J'évite la médisance, la calomnie.

Je respecte les personnes âgées, je leur viens en aide.

Je me comporte en enfant bien élevé(e) partout où je suis.

Je ne deviens pas égoïste et j'évite l'égoïsme.

Je travaille pour mieux vivre grâce aux fruits de mon travail.

Je choisis le métier qui me convient, qu'il soit intellectuel ou manuel.

Je travaille pour le développement de mon pays.

Je fais des économies pour prévoir l'avenir.

Je travaille pour acquérir une propriété.

## EDUCATION CIVIQUE :

### I- **L'Hymne national du Mali : La devise du Mali**

L'hymne national est une chanson à la gloire du peuple. Il est une composition musicale, chantée par tout le peuple et exalte le courage, la bravoure, les hauts faits des ancêtres et des précurseurs.

Il est l'expression d'une volonté de libération, de progrès et de bonheur.

L'hymne national du Mali exprime l'unité du Mali en particulier et celle de l'Afrique en général.

Il chante la solidarité, la dignité, l'esprit de sacrifice, l'entente, l'union des cœurs et des esprits.



**Drapeau du Mali**

## 1- « LE MALI »

### PREMIER COUPLET

A ton appel Mali  
Pour ta prospérité  
vieux  
Fidèles à ton destin  
Nous serons tous unis  
Un Peuple, Un But, Une Foi  
Pour une Afrique unie  
Si l'ennemi découvre son front  
Au-dedans ou au dehors  
Debout sur les remparts  
Nous sommes résolu de mourir.  
bonheur.

### DEUXIEME COUPLET

Débout villes et campagnes  
Débout femmes, jeunes et  
  
Pour la patrie ne marche  
Vers l'avenir radieux  
Pour notre dignité  
Renforçons bien nos rangs  
Pour le salut public  
Forgeons le bien commun  
Ensemble, au coude à coude  
Faisons le chantier du

### REFRAIN

Pour l'Afrique et pour toi, Mali  
Notre drapeau sera liberté  
Pour l'Afrique et pour toi, Mali  
Notre combat sera unité  
Ô Mali d'aujourd'hui  
Ô Mali de demain  
Les champs fleurissent d'espérance  
Les Cœurs vibrent de confiance.

### TROISIEME COUPLET

La voie est dure, très dure  
Qui mène au bonheur commun  
Courage et dévouement  
Courage et dévouement  
Vigilance à tout moment  
Vigilance à tout moment  
Vérités des temps anciens  
Vérité de tous les jours  
Le bonheur par le labeur  
Fera le Mali de demain.  
l'honneur.

### QUATRIEME COUPLET

L'Afrique se lève enfin  
Saluons ce jour nouveau  
Saluons la liberté  
Marchons vers l'unité  
Dignité retrouvée  
Soutient notre combat  
Fidèles à notre serment  
De faire l'Afrique unie  
Ensemble, debout mes frères  
Tous au rendez-vous de

## 2- « La Devise du Mali »

### « UN PEUPLE. UN BUT. UNE FOI »

**Le Peuple** est une multitude d'hommes et de femmes formant une nation sans distinction de couleur, de profession, de religion ni de sexe. Ce terme signifie qu'au sein de la Patrie, tout doit venir du Peuple et doit être réalisé par le Peuple et pour le Peuple.

**Le But** est ce que l'on se propose d'atteindre, l'objectif visé par et pour le Peuple malien. Notre But principal est le travail, car il permet d'acquérir l'indépendance politique, économique, culturelle, morale et spirituelle, ainsi que la dignité dans le concert des nations.

**La Foi** est acte de croyance. Le Mali croit en lui-même et en son destin qui est celui de l'avenir radieux de son Peuple. Notre pays a foi en la liberté, en la prospérité et en l'avenir.

## II- Respect du règlement intérieur :

### 1- Définition :

Le règlement intérieur des écoles fondamentales est l'ensemble des lois qui réglementent la vie scolaire.

Il contient plusieurs **articles** que les maîtres et les élèves doivent respecter pour un meilleur travail scolaire.

Le règlement intérieur, qui recommande la **ponctualité**, la **propreté**, la **discipline**, la **prudence** et l'**esprit de coopération**, doit être lu et expliqué dans toutes les classes.

Il indique ce que les maîtres et les élèves peuvent faire et ce qu'ils ne doivent pas faire à l'école. Il doit être affiché en bonne place dans la classe.

- 
- Définis le règlement intérieur.
  - Cite les recommandations du règlement intérieur.
  - Explique l'utilité du règlement intérieur dans la vie scolaire.

### III- Quartier-Village-Fraction :

#### 1- Définitions :

Le **quartier** est la division administrative de la **ville**, composé de **familles**. Le quartier est dirigé par un chef de quartier.

Le **village** est la communauté de base en milieu rural sédentaire. Il réunit plusieurs familles unies par des liens étroits. Le village est dirigé par un chef de village assisté du conseil de village, composé de **cinq à sept membres**.

La **fraction** est la communauté de base en milieu nomade. Le chef de fraction est assisté, dans sa gestion, par un conseil de fraction composé de **cinq à sept membres**.

- 
- Définis : quartier, village, fraction.
  - Qui dirige un village et quels sont ses assistants ?



**Un quartier européen**

#### **IV- Le Recensement :**

##### **1- Définition :**

Le recensement consiste à dénombrer la population d'une localité (quartier, village, fraction). Les opérations de recensement sont menées par les agents recenseurs.

##### **2- Types de recensement :**

Il existe **deux types** de recensement : le **recensement administratif** et le **recensement électoral**.

##### **- Le recensement administratif :**

Il permet de dénombrer la population suivant le sexe, l'âge, la profession, les biens meubles et immeubles.

- **Le recensement à caractère électoral :**

Il permet d'établir la liste des électeurs, c'est-à-dire le nombre de personnes remplissant les conditions nécessaires pour pouvoir voter.

**3- Utilité du recensement :**

Le recensement permet de préparer les plans de développement, d'organiser des séances de vaccination ou de distribution de dons, de prévoir la construction d'écoles et de dispensaires.

Il sert de base à l'**assiette de l'impôt** et est organisé tous les **dix ans**.

- 
- Qu'est ce que le recensement ?
  - Quel est son importance ?



**Agent recenseur**

## V- La Commune :

### 1- Définition :

La commune est une division territoriale administrative du Mali, elle est la collectivité territoriale de base. Ses habitants sont unis par des liens de solidarité et de communauté d'intérêts.

### 2- Types de commune :

Il existe deux types de commune au Mali : la **commune rurale** et la **commune urbaine**.

#### - La commune rurale :

Elle est constituée de villages ou de fractions.

#### - La commune urbaine :

Elle est composée de quartiers.

### 3- Gestion de la commune :

La commune est dirigée par un **conseil communal**, composé de conseillers communaux élus et est dirigée par un bureau municipal. Le bureau municipal se compose du maire et de ses adjoints.

Le conseil communal gère les affaires de la commune, le maire est chargé de faire exécuter ses décisions.

- 
- Qu'est ce qu'une commune ?
  - Nomme le responsable de la commune.
  - Cite les fonctions du maire et du conseil communal.



Mairie de la commune V

## VI- Les Actes d'état civil :

### 1- Définition :

Les actes d'état civil sont des documents qui donnent des informations sur la date de naissance, de mariage ou de décès, sur la filiation et sur le statut matrimonial.

Ce sont : les **actes de naissance, de mariage et de décès**.

**a- L'acte de naissance :**

Il est établi après le baptême.

**b- L'acte de mariage :**

Il est délivré après la célébration du mariage.

**c- L'acte de décès :**

Il est établi après un décès.

**2- Etablissement :**

Ces différents actes sont établis par un officier de l'état civil, qui peut être le maire ou son adjoint et à la mairie ou dans les centres secondaires d'état civil.

L'acte de naissance peut être remplacé par un **jugement supplétif** établi par le tribunal, après la comparution devant le juge de deux personnes qui témoignent de la naissance et de la filiation de l'intéressé.

- 
- Cite les actes d'état civil.
  - Par qui et où établit-on les actes d'état civil ?
  - Quel autre document peut tenir lieu d'acte de naissance ?



**ACTE DE NAISSANCE** N° \_\_\_\_\_

Nom de l'enfant \_\_\_\_\_  
Le \_\_\_\_\_  
Est né (e) à \_\_\_\_\_  
Nom de l'enfant \_\_\_\_\_  
De sexe \_\_\_\_\_  
Fils ou fille du nommé \_\_\_\_\_  
De race \_\_\_\_\_  
Nationalité \_\_\_\_\_  
Son père ou chef de famille maternelle, âgé de \_\_\_\_\_  
Domicilié à \_\_\_\_\_  
Exerçant la profession de \_\_\_\_\_  
Et de la nommée \_\_\_\_\_

**Un acte d'état civil**

**VII- Le Cercle :**

**1- Définition :**

Le cercle est une division administrative composée de **communes**.

**2- Administration :**

Il est dirigé sur le plan politique, par un conseil de cercle formé de représentants élus des communes et est présidé par un président également élu parmi les membres du conseil de cercle.

Dns le cercle, le gouvernement est représenté par le **préfet**. Il assure le fonctionnement des services administratifs et veille à la sécurité des populations du cercle.

- 
- Explique la composition du cercle.
  - Donne le nom de l'autorité chargée de la gestion politique du cercle.
  - Qui est le représentant du gouvernement dans le cercle ?
  - Cite les attributions du conseil de cercle.



Cercle Kati

## VIII- La Région :

### 1- Définition :

La région est une circonscription administrative formée de plusieurs cercles.

## 2- Administration :

La région est administrée par un gouverneur, représentant le gouvernement dans la région. Le gouverneur de région est nommé par décret pris en conseil de ministres.

Sur le plan de la **décentralisation** des collectivités territoriales, la région est gérée, politiquement par, par l'Assemblée Régionale composée de conseillers régionaux, élus pour **cinq ans**.

Le District de Bamako a le même statut qu'une région. Le gouvernement y est représenté par un gouverneur de district.

---

- Quels sont les composantes d'une région ?
- Cite les cercles qui composent ta région.
- Quelles sont les autorités de gestion des affaires de la région ?

## IX- L'Impôt :

Le gouvernement a besoin d'argent pour assurer la sécurité des personnes et leurs biens, pour construire des routes, des écoles et des centres de santé, des barrages, etc.

Ces **infrastructures** sont construites avec les **recettes** de l'impôt que chaque contribuable paye directement ou indirectement.

### 1- Définition :

L'impôt est le **prélèvement** effectué par les autorités sur les **ressources** ou les **biens** des individus ou des collectivités.

## 2- Les Différents types d'impôts :

On distingue : l'impôt direct et l'impôt indirect.

**a- L'impôt direct**, est directement perçu par l'administration sur les revenus des personnes

Physiques (salaires des fonctionnaires) et sur les bénéfices industriels et commerciaux et des propriétaires, il est ensuite reversé au trésor public.

**b- L'impôt indirect**, ce sont des droits de place payés par les marchands, la TVA (taxe sur la valeur

ajoutée) payée par le client du commerçant quand il achète une marchandise. Ce sont : les taxes sur les hydrocarbures (essence), les timbres fiscaux et les droits de stationnement des véhicules dans les villes.

Ces impôts et taxes ne sont pas directement payés par les clients au Trésor ni à la perception, d'où leur nom d'impôt d'impôts indirects.

**c- Utilisation :**

L'impôt sert à subvenir aux dépenses d'intérêt général de l'Etat ou des collectivités locales. L'assiette de l'impôt est la base du calcul de l'impôt, sa répartition.

---

- Quels sont les moyens de l'Etat pour financer la construction de ses infrastructures ?
- Quel est l'importance de l'impôt dans un pays ?
- Cite les impôts indirects.
- Qu'est ce que la TVA ?
- Comment le client paye-t-il la TVA ?

**X- Le Gouverneur : Ses attributions**

La région est dirigée par un gouverneur nommé par **décret** pris en conseil des ministres. Il est le représentant du gouvernement dans la région et dans le District de Bamako.

### **1- Fonction :**

Le gouverneur est chargé d'appliquer les décisions du gouvernement et assurer l'ordre et la sécurité dans la région.

Il est également responsable du développement économique, social et culturel de sa région. A cet effet, il anime et organise l'activité des services régionaux et en assure le bon fonctionnement. Il travaille en collaboration avec l'assemblée régionale.

- 
- Quel est le nom du gouverneur de votre région ?
  - Comment est-il nommé à la tête de la région ?

## **XI- Les Finances : Le Trésor**

### **1- Définition :**

Le Trésor national est un organe qui s'occupe des dépenses et est représenté dans la région par la trésorerie nationale.

### **2- Fonctionnement :**

Les trésoreries sont dirigées par un trésorier-payeur, assisté d'un fondé de pouvoir qui le remplace en cas d'empêchement.

### **3- Missions :**

La trésorerie régionale s'occupe des dépenses au niveau de la région. Elle est chargée :

- Percevoir les impôts et taxes en provenance des perceptions des cercles.
- Subvenir aux dépenses régionales, comme le paiement des salaires des fonctionnaires.
- Equiper les services publics de la région.
- Exécuter les travaux d'intérêt public dans la région.

Le comportement des citoyens a une influence certaine sur le fonctionnement du Trésor régional. En effet, c'est grâce au paiement régulier des impôts et des taxes par les citoyens que la trésorerie régionale peut effectuer des dépenses utiles pour le bien de tous.

- 
- Quelles sont les missions de la trésorerie régionale ?
  - Quel est le mode d'alimentation de la trésorerie régionale ?
  - Quel comportement devra adopter le citoyen pour son bon fonctionnement ?

## **XII- Les Douanes :**

### **1- Définition :**

Le service des douanes est chargé du contrôle de l'importation et de l'exportation des marchandises. Il contrôle aussi les colis des particuliers au départ et à l'arrivée dans le pays.

On appelle les agents des douanes : les douaniers.

La Direction générale des douanes se trouve à Faladiè. Elle est représentée dans la région par la Direction régionale des douanes et au niveau des gares, des aéroports et des villages frontaliers par des bureaux de douanes.

## **2- Rôle des douanes :**

La douane perçoit des taxes sur les marchandises importées ou exportées. Elle lutte contre la fraude, la contrebande, en menant des opérations dans les villes et dans les campagnes.

## **3- Ressources :**

Les taxes douanières, perçues lors du dédouanement, constituent les principales ressources de la douane, elles permettent d'augmenter le budget national ou régional. La douane est la principale pourvoyeuse du Trésor public.

---

--

- Où se trouve la Direction générale des douanes ?
- Cite les lieux et les localités de présence des douanes.
- Quel est l'apport de la douane dans l'économie ?

## **XIII- La Justice :**

Au Mali, la justice est rendue par les tribunaux. Il existe des cours et des tribunaux de première instance au niveau des cercles ; la Cour suprême, la Cour d'assises, la Cour constitutionnelle sont compétentes au niveau national.

### **1- Rôle :**

Le rôle ou la fonction de la justice consiste à préserver la paix et la sécurité dans le pays, tout en protégeant les populations et leurs biens, ainsi que la protection de leurs droits.

## 2- Organisation :

- **Le tribunal de première instance** est composé d'un Président, du Procureur de la République,

du Substitut du procureur, du juge d'instruction et des greffiers. Il a pour mission de juger les cas de vol, les litiges, les cas de divorce.

- **La Cour suprême** est un tribunal d'ordre supérieur.
- **La Cour d'assises** juge les criminels et les assassins.

- 
- Cite les différentes cours de justice.
  - A quoi sert la justice ?
  - Donne le nom du tribunal de ta commune.